Le risque routier : quelles actions de prévention à mettre en place

QHSE

23/11/2026

Public et prérequis

Chefs d'entreprise, cadres dirigeants, salariés en charge ou impliqués dans les questions de prévention des risques professionnels, présidents de CSE représentants patronaux assumant des mandats liés à la sécurité, la santé au travail et l'amélioration des conditions de travail, des entreprises employant majoritairement de salariés du régime général de sécurité sociale.

Aucun prérequis

Les objectifs

Évaluer le risque routier encouru par les salariés
Définir les conditions de lancement d'une démarche de prévention du risque routier
Identifier les principaux éléments d'un plan de prévention du risque routier en entreprise

Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

Alternance d'apports théoriques, de cas pratiques, de mises en situation
La formation est animée par des formateurs experts, validés par nos équipes pédagogiques et disposant de 5 à 10 années d'expérience dans leur domaine de compétences

Validation et certification

Attestation de formation

Outils pédagogiques

Supports théoriques et réglementaires
Cas pratiques, mises en situations à partir d'exercices concrets
Documents types

Contenu de la formation

Le cadre réglementaire

L'évaluation du risque routier lié aux activités de l'entreprise

Lien avec le document unique
Par les statistiques d'accidents
Par l'analyse des situations de travail
Les définitions : accidents de travail, accidents de trajet, maladies professionnelles

La démarche, le plan de prévention du risque routier en entreprise de prévention

Présentation et étapes
Conditions de mise en oeuvre et de réussite de la démarche
Repérage des domaines d'action :

RÉFÉRENCE
QHSE0056

CENTRES DE FORMATION
Senlis, Beauvais, Soissons, Amiens

DURÉE DE LA FORMATION
1 jour / 7 heures

ACCUEIL PSH
Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.

Les + Promeo

• 60 ans d'existence
• Une communauté de 3 100 alternautes
• 24 000 stagiaires formés par an
• 3 500 entreprises qui nous font confiance

• Un accompagnement personnalisé et un contact dédié
• L'expertise professionnelle de tous nos formateurs
• La diversité des diplômes sous accréditation par des partenaires de renom
• Une pédagogie active
• Des infrastructures technologiques et un environnement stimulant

Organisation du travail (gestion des déplacements)
Comportements des salariés conducteurs (règlement intérieur, charge conducteur, formation, gestion des permis de conduire, alcool, drogues …)
Véhicules (choix, entretien, assurance, arrimage des charges …)
Parking et circulation sur le site
Communication

L'identification des acteurs et ressources disponibles

Le cas particulier des déplacements domicile/travail : gestion du risque trajet

L'élaboration du plan de mobilité

Modalité d’évaluation

L'évaluation des acquis est réalisée tout au long de la formation au travers des mises en situation et exercices proposés.